

CONSEIL MUNICIPAL du 26 avril 2014

Présents : MM LENOIR, ALIBERT, AMBROSIONI, DELETTRE, DELNESTE, VACHON
MMES VAN ROY, LORCH, KONCZEWSKI, ROZIER, GIES, DIEUDONNE, DUBOIS

Absents excusés : MM GOULLIEUX MARTIN
Procuration : M. GOULLIEUX à M. ALIBERT

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur DELNESTE Jean-François

Date de la convocation : 12 avril 2014

NOUVELLE COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Suite à la demande de la Direction des Services Fiscaux de la Côte d'Or et suite aux élections municipales, il convient de constituer une nouvelle commission communale des impôts directs
Après en avoir délibéré le conseil municipal dresse la liste suivante :

COMMISSAIRES TITULAIRES

DAURELLE Jean Marc
DAURELLE Gilles
BORNOT André
NAGEOTTE Jean
DEULVOT Jean
DUMONT Julien
LENOIR Jean Louis
DOLE Jean-Paul
MAYOL Antoine
GUINDEY Pascal
LAVAILLOTTE Philippe
DENIZOT Robert

COMMISSAIRE SUPPLEANTS

DAURELLE Jean-Paul
RENEVIER Gilbert
FAGETTI Marcel
GOULLIEUX Didier
GAUME Eric
BAILLET Pierre
MERCEY Jean
AMPROSIONI Dominique
HERBELIN Michel
BORNOT Bernard
MARTIN Denis
VAN ROY Pierre

ACHAT D'UNE TABLE DE TIR

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de l'amicale des sapeurs-pompiers qui fait part du disfonctionnement et de la vétusté de la table de tir du feu d'artifice et qui sollicite le remplacement de celle-ci.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide l'achat d'une table par de tir pour un montant de TTC de 1284 €.
- Dit que cette dépense sera affectée en section d'investissement
- Autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande

REMBOURSEMENT DE FRAIS

Le Conseil Municipal autorise le remboursement à Monsieur LENOIR Michel, Maire des frais concernant l'achat d'une cafetière pour la Mairie d'un montant de 144.50 €.

DESIGNATION DES DELEGUES AUX ASSOCIATIONS

Après discussion, Le conseil Municipal désigne les délégués aux associations qui seront les suivants :

- **Tennis** : Mesdames LORCH et DUBOIS
- **Football** : Messieurs AMBROSIONI et DELNESTE

- **Comité de Jumelage** : MM ALIBERT- VACHON – DELETTRE-MARTIN- Mmes DIEUDONNE et ROZIER
- **Foyer** : M. DELNESTE – Mmes ROZIER- VAN ROY- DUBOIS
- **Bibliothèque** : Mme VAN ROY

ACHAT TERRAIN RFF

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de Monsieur le Directeur Régional de Réseau Ferré de France par lequel il est proposé à la commune, afin d'améliorer le parking et résoudre les problèmes de sécurité et créer un environnement serein, d'établir une convention d'occupation pour la partie parking d'un montant de 200 euros par an pour 10 ans et d'acquérir une partie du terrain (partie jaune sur le plan annexé-environ 5000m²) au prix de 4 euros le m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte la proposition de RFF pour convention d'occupation pour un montant de 200 € par an pendant 10 ans
- Donne un avis favorable à l'acquisition de la parcelle d'environ 5000 m² avec la halle de marchandise au prix de 4 euros le m²
- Charge Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaire à la réalisation de cette acquisition
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes

DESIGNATION DES MEMBRES CCAS

Monsieur le Maire et le conseil municipal décident de désigner 7 membres du conseil municipal et 7 membres extérieurs au conseil municipal pour faire partie du centre communal d'action sociale.

La liste des membres du CCAS s'établit comme suit:

Président : Monsieur Michel LENOIR

Membres du Conseil Municipal : Monsieur MARTIN Patrick, M. DELETTRE Alain Mesdames VAN ROY Françoise, DIEUDONNÉ Bénédicte, LORCH Joséphine, DUBOIS Martine et ROZIER Sophie.

Les membres extérieurs seront nommés par arrêté du Maire

ORGANISATION DES COMMISSIONS

Après discussion, Le conseil Municipal décide de la composition des commissions qui sera la suivante :

1. **bois et garant des coupes** : M. ALIBERT André - M. DELETTRE Alain - Mme KONCZEWSKI Tristane
2. **voirie – travaux- sécurité et Espace verts** : MM. DELETTRE VACHON ALIBERT – Mmes KONCZEWSKI et GIES
3. **culture Loisirs sport** : Mmes LORCH Joséphine, DIEUDONNÉ Bénédicte, MM. VACHON Michel. GOULLIEUX Didier, AMBROSIONI Dominique, DELNESTE Jean-François
4. **Finances** : Mmes KONCZEWSKI Tristane, GIES Monique, ROZIER Sophie, DELNESTE Jean-François
5. **Village Fleuris et décorations de Noël** : Mmes VAN ROY Françoise, LORCH Joséphine, DIEUDONNÉ Bénédicte, KONCZEWSKI Tristane. MM. ALIBERT André, MARTIN Patrick
6. **Pêche** : Mmes DUBOIS Martine, KONCZEWSKI Tristane, MM AMBROSIONI Dominique et DELETTRE Alain.
7. **Affaires scolaires** : Mmes ROZIER Sophie, LORCH Joséphine, VAN ROY Françoise, M. DELNESTE Jean-François.
8. **Urbanisme** : tout le conseil
9. **Bulletin Municipal** : Mmes ROZIER Sophie, DUBOIS Martine, LORCH Joséphine - MM DELNESTE Jean-François et GOULLIEUX Didier

Mairie de St-Julien – 2 Rue du Pont –Neuf – 21490 Saint-Julien – Tél : 03.80.23.22.55

Fax : 03.80.23.31.60 – E-mail : mairie-st-julien@wanadoo.fr

LOCATION BAIL PROFESSIONNEL

Le Conseil Municipal décide de louer le logement sis 5 rue des Louvières à Mademoiselle IANNOTTI Marion, Naturopathe et à Madame PIDAULT Nathalie, Infirmière libérale à partir du 1er mai 2014, pour un loyer mensuel de 550 euros (soit 275 euros par co-locataires)

Le conseil Municipal autorise le Maire à signer le bail de location

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES AU LOGEMENT RUE DES LOUVIERES

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état d'avancement des travaux au logement 5B rue des Louvières. Toutefois, afin d'assurer un bon fonctionnement il est nécessaire d'effectuer quelques travaux supplémentaires à savoir :

- Menuiseries 2000 euros
- Peintures 1000 euros
- Faïence 1000 euros
- Carrelage 800 euros
- Électricité 900 euros
- Porte 100 euros
- Sanitaires 2500 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de faire effectuer les travaux et charge Monsieur le Maire de signer les bons de commande suivant devis

Le Maire

Michel LENOIR